

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU VENDREDI 27 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept juin, les membres du Conseil municipal de la Commune de Bachas, se sont réunis à dix-huit heures trente à la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le vingt juin deux mille vingt-cinq, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

5 conseillers :

Mr Bouziane BRINI, Mme Patricia BOS-SAUTEREAU, Mme Esther CASTAING, Mme Murielle RATA, Mr Thierry VIGNEAUX

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

0

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

- 1 - Chantal ROUFFIANGES
- 2 - Serge MOUNES

PARTICIPAIENT À LA RÉUNION

- Mr POUPART cabinet d'architecture L'ION.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme CASTAING est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

ORDRE DU JOUR

Délibérations :

- Amendes de Police
- Attribution des lots à la suite de l'appel d'offre de la rénovation de logements et création d'un logement

Information sur le suivi des travaux

Questions diverses

DEMANDE DE SUBVENTION AMENDE DE POLICE (N° DE 014 2025)

Le Maire expose à l'assemblée qu'il serait nécessaire d'envisager des *travaux de voirie et de sécurité au sein du territoire de la commune*.

Les travaux majeurs proposés sont :

Création d'un parking public. Le village ne dispose actuellement que de très peu de places de stationnement. Ceci améliorera la sécurité sur les voies de circulation.

Se référer au plan.

Les travaux énoncés ci-dessus s'élèvent à un montant de 30 000€

Pour subvenir à ces réalisations le maire propose de demander une aide financière au titre de l'amende de police 2025

Où cet exposé le conseil municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité :

- D'autoriser la réalisation des travaux
- D'autoriser de demander une aide financière au titre de l'amende de police
- Donne tout pouvoir au maire pour signer les documents relatifs à ce dossier.

La délibération est adoptée à l'unanimité

ATTRIBUTION DES LOTS SUITE A L'APPEL D'OFFRE RELATIF A LA RENOVATION DE DEUX LOGEMENTS ET CREATION D'UN LOGEMENT (N° DE _015_2025)

Le Maire expose à l'assemblée qu'il faut procéder à l'attribution des lots en fonction de l'appel d'offre qui a été réalisé par l'architecte Lion'L Mr POUPART.

Après avoir exposé et étudié toutes les candidatures en présence de Mr POUPART Architecte

Les entreprises proposées sont les suivantes /

- LOT 1 Reprises structurelles /VRD/ Gros Œuvre
COMMINGES BATIMENT
- LOT 2 Charpente couverture zinguerie
ANTRAS ASSATURE BOIS
- LOT 3 Menuiseries extérieures Menuiseries intérieures
ANTRAS ASSATURE BOIS
- LOT 4 Serrurerie
FOURCADE
- LOT 5 Platerie Isolation
OLIVIERA ET ROGEL
- LOT 6 Electricité chauffage VMC
SPIE
- LOT 7 Plomberie Chauffage PAC
MBS

- LOT 8 Chapes sols souples faïences peintures
LORENZIN

Où cet exposé le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir toutes les entreprises nommées ci-dessus

Document en annexe

Information sur les travaux de l'ancienne école

Mr POUPART explique aux membres du conseil le processus des appels d'offre, des entreprises retenues et non retenues en fonction de la notation obtenue.

Calendrier à venir

30 juin signature des lettres de candidatures retenues et non retenues

12 juillet signature des actes d'engagement

Septembre : début des travaux

Le projet total s'élèvera à 529 000 € HT car après intervention des bureaux d'études nous sommes obligés d'intégrer des postes que nous avons mis en option à la base pour environ 81 000 €

Les subventions s'élèveront à 422 740 €

L'emprunt sera de 110 000 €

Questions diverses

Calendrier des prochaines réunions du conseil le vendredi à 18h30 :

5 septembre

10 octobre

14 novembre

12 décembre

Etude du fond Barnier

Le dossier est confié à Murielle RATA

Etude des 2 sites proposés par Christine DELAFOULHOUSE

Mme BOS SAUTEREAU prend se dossier en charge et se rapprochera de Mme DELAFOULHOUSE

Point assurance mairie

L'assurance couvre la salle des fêtes, la mairie, l'école, la chapelle et l'église. Monsieur le Maire va se rapprocher de notre agent pour tenir compte de la rénovation de l'ancienne école et mettre les contrats à jour.

Extincteurs pour les feux de l'été

Il sera autorisé de prendre deux extincteurs pour les monter à la chapelle le soir des feux.

Mise à disposition des WC extérieurs de la salle des fêtes pour la guinguette organisée par le foyer rural en juillet août

L'autorisation est donnée avec accès par la rue et à condition qu'ils soient nettoyés après chaque soirée.

Congés d'été

Secrétaire du 17 juillet au 7 août

Maire du 26 juillet au 15 août

Le calendrier de fermeture estivale de la mairie sera publié prochainement.

Travaux de réfection des trottoirs

Les bateaux seront supprimés entre le 27 et le 85 rue du Pic du Midi en incluant un regard à l'entrée du chemin du moulin et juste avant le 67. Il a été demandé de récupérer des trottoirs au niveau des places de parking de la place et de les remplacer par les bateaux récupérés en bas.

Travaux de réfection du pluvial

Mr le maire présente le plan de l'état du réseau actuellement et qui a provoqué les inondations des maisons et présentation de la solution de travaux nécessaires pour mettre aux normes et résoudre le problème. Une étude complémentaire va être faite pour partir des deux côtés et pas uniquement dans un sens. A étudier aussi des récupérateurs d'eau de pluie sur les descentes de chaque maison.

Prochaines réunions :

Le vendredi à 18h30 :

5 septembre

10 octobre

14 novembre

12 décembre

Fin de Séance : 22H00

ANNEXE

Travaux de rénovation et de création de logements sur la commune de Bachas.
Commune de Bachas

Décision d'attribution des marchés de travaux

Lot	Désignation	Entreprise retenue	Montant ht
1	REPRISES STRUCTURELLES/VRD/GROS ŒUVRE	Commings Bâtiment	264 003,69 €
2	CHARPENTE/COUVERTURE/ZINGUERIE	Antras	45 769,57 €
3	MENUISERIES EXTERIEURES / MENUISERIES INTERIEURES	Antras	44 637,39 €
4	SERRURERIE	Fourcade	34 972,20 €
5	PLATRERIE/ISOLATION	Oliveira & Rogel	59 101,08 €
6	ELECTRICITE / CHAUFFAGE / VMC	SPIE	22 079,79 €
7	PLOMBERIE / CHAUFFAGE PAC	MBS	24 093,05 €
8	CHAPES/SOLS SOUPLES/FAIENCES/PEINTURES	LORENZI	33 962,00 €
	TOTAL HT		528 618,77 €

Bachas, le 27 juin 2025.....



Le Maire
Sylvain BRANI